

DOSSIER DE DIAGNOSTICS TECHNIQUES

En application de la Loi n°2021-1104 du 22 août 2021 - art. 236 (V)

Réf dossier n° 46288



Type de bien : **Maison T/6**

Adresse du bien :

190 Rue de Parmenie

38140 BEAUCROISSANT

Donneur d'ordre

██████████
190 Rue de Parmenie

38140 BEAUCROISSANT

Propriétaire

██████████
██████████
38140 BEAUCROISSANT

Date de mission

07/11/2023

Opérateur

Céline POTIGNON

RAPPORT DE SYNTHESE

Les présentes conclusions sont indiquées à titre d'information. Seuls les rapports réglementaires complets annexes comprises pourront être annexés à l'acte authentique.

Date d'intervention : **07/11/2023**

Opérateur : **Céline POTIGNON**

Localisation de l'immeuble		Propriétaire
Type : Maison T/6 Adresse : 190 Rue de Parmenie Code postal : 38140 Ville : BEUCROISSANT	Etage : na N° lot(s) : na Lots divers : na Section cadastrale : na N° parcelle(s) : na N° Cave : na	Civilité : M.et Mme Nom : [REDACTED] Adresse : 190 Rue de Parmenie Code postal : 38140 Ville : BEUCROISSANT

* na=non affecté

CERTIFICAT DE SURFACE

Surface privative : **147,28 M²**

DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGETIQUE

Etiquette : C / A (voir recommandations)

ETAT DE L'INSTALLATION INTERIEURE D'ELECTRICITE

(Fascicule de documentation NF C 16-600)

Présence d'anomalie(s).

Le présent document ne constitue qu'une note de synthèse provisoire. Elle ne pourra en aucun cas se substituer aux rapports réglementaires complets annexes comprises et ne peut être produite qu'à titre indicatif. Elle ne pourra être valablement annexée à l'acte authentique de vente du bien concerné.

Signature opérateur :

ACTE 2I
5 rue Denfert Rochereau
38 000 Grenoble
Tél : 04 38 86 43 20
Fax : 04 38 86 10 01
Email : contact@acte2i.com

CERTIFICAT DE SURFACE HABITABLE

Réf dossier n° 46288

Désignation de l'immeuble

LOCALISATION DE L'IMMEUBLE	PROPRIETAIRE	DONNEUR D'ORDRE
Adresse : 190 Rue de Parmenie Code postal : 38140 Ville : BEAUCROISSANT Type de bien : Maison T/6	Qualité : M.et Mme Nom : A Adresse : 190 Rue de Parmenie Code postal : 38140 Ville : BEAUCROISSANT	Qualité : M.et Mme Nom : Adresse : 190 Rue de Parmenie Code postal : 38140 Ville : BEAUCROISSANT Date du relevé : 07/11/2023

☒ Mesurage visuel ☐ Autre :

Lot	Etage	Local	Superficies habitables	Superficies non comptabilisées	Superficies des annexes mesurées
	Rdc	Entrée	11,18	3,26	
	Rdc	Dégagement 1	4,25		
	Rdc	Salle d'eau	6,25		
	Rdc	W.C 1	1,87		
	Rdc	Garage			24,34
	Rdc	Chauferie			5,89
	Rdc	Chambre 1	11,42		
	Rdc	Cuisine	15,25		
	Rdc	Salle séjour	35,61		
	Rdc	Bureau	5,28		
	1er étage	Dégagement 2	2,91		
	1er étage	Chambre 2	15,68		
	1er étage	Salle de bains	10,21		
	1er étage	W.C 2	2,18		
	1er étage	Chambre 3	12,26		
	1er étage	Chambre 4	12,93		
	1er étage	Balcon			14,78
		TOTAL	147,28	3,26	45,01

Total des surfaces habitables

147,28 m²

(cent quarante sept mètres carrés vingt huit)

Conformément aux 2e et 3e alinéas de l'article R.111-2 du code de la Construction et de l'Habitation, la surface habitable est égale à la surface de plancher construite après déduction des surfaces occupées par les murs, cloisons, marches et cages d'escalier, gaines, embrasures de portes et fenêtres. Il n'est pas tenu compte de la superficie des combles non aménagés, caves, sous-sols, remises, garages, terrasses, loggias, balcons, séchoirs extérieurs au logement, vérandas, volumes vitrés comportant au moins 60% de parois vitrées dans le cas des habitations collectives et au moins 80% de parois vitrées dans le cas des habitations individuelles, locaux communs et autres dépendances des logements, ni des parties de locaux d'une hauteur sous plafond inférieure à 1,80 m.

DATE DU RAPPORT : **07/11/2023**

OPERATEUR : **Céline POTIGNON**

CACHET

SIGNATURE

ACTE 2i
 5 rue Denfert Rochereau
 38 000 Grenoble
 Tél : 04 38 86 43 20
 Fax : 04 38 86 43 21
 email : acte2i@acte2i.com

DPE diagnostic de performance énergétique (logement)

N° : 2338E3786689L
N° de dossier : 46288
Établi le : 7/11/2023
Valable jusqu'au : 6/11/2033

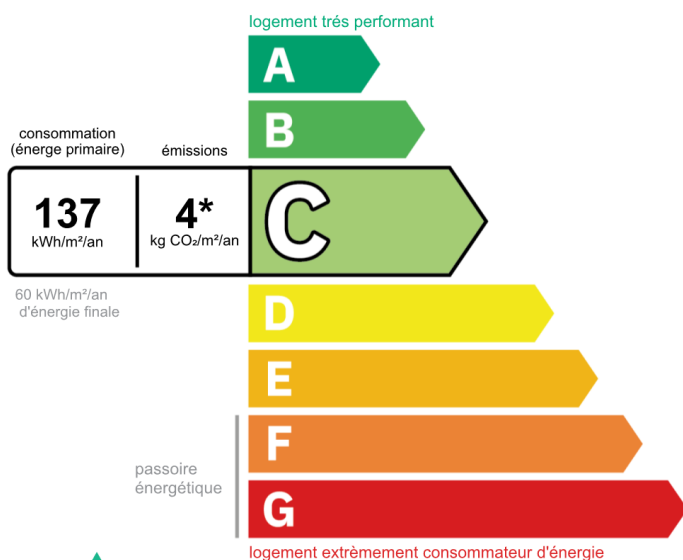
Ce document vous permet de savoir si votre logement est économe en énergie et préserve le climat. Il vous donne également des pistes pour améliorer ses performances et réduire vos factures. Pour en savoir plus : <https://www.ecologie.gouv.fr/diagnostic-performance-energetique-dpe>



Adresse : **190 Rue de Parmenie 38140 BEAUCROISSANT**
Type de bien : maison individuelle
Année de construction : 2002
Surface habitable : **147 m²**

Propriétaire : [REDACTED]
Adresse : 190 Rue de Parmenie 38140 BEAUCROISSANT

Performance énergétique



Le niveau de consommation énergétique dépend de l'isolation du logement et de la performance des équipements. Pour l'améliorer, voir pages 5 à 6

* Dont émissions de gaz à effet de serre

peu d'émissions de CO₂

A — 4 kg CO₂/m².an



émissions de CO₂ très importantes

Ce logement émet 5 kg de CO₂ par an, soit l'équivalent de 41 km parcourus en voiture.

Le niveau d'émissions dépend principalement des types d'énergies utilisées (bois, électricité, gaz, fioul, etc.)

Estimation des coûts annuels d'énergie du logement

Les coûts sont estimés en fonction des caractéristiques de votre logement et pour une utilisation standard sur 5 usages (chauffage, eau chaude sanitaire, climatisation, éclairage, auxiliaires).

Voir p.3 pour voir les détails par poste.



Entre

1230€

et

1720€

par an

Prix moyens des énergies indexés au 1^{er} janvier 2021 (abonnements compris)

Comment réduire ma facture d'énergie ?

voir p.3

Informations diagnostiqueur

ACTE 2I

Chez Acte 2i - 5 rue Colonel Denfert

Rochereau 38000 Grenoble

Diagnosticteur : POTIGNON

Tél : 04 38 86 43 20

Email : contact@acte2i.com

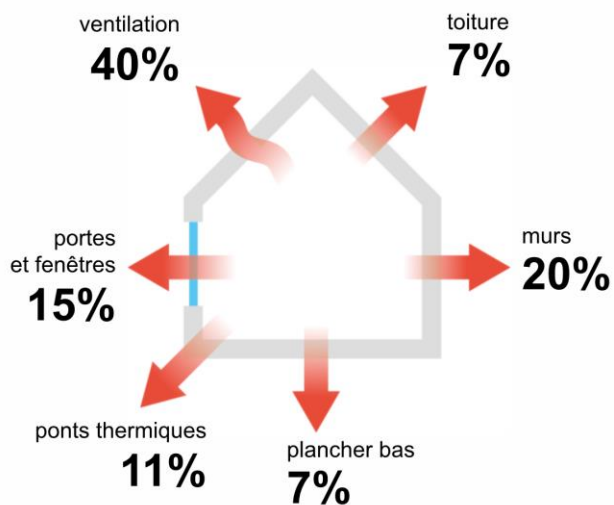
N° de certification : C2018-SE01-022

Organisme de certification : WECERT



ACTE 2I
5 rue Colonel Denfert
38000 Grenoble
Tél : 04 38 86 43 20
Fax : 04 38 86 10 01
Siret : 4507036100009

Schéma des déperditions de chaleur



Performance de l'isolation

INSUFFISANTE MOYENNE **BONNE** TRÈS BONNE



Système de ventilation en place



VMC SF Auto réglable de 2001 à 2012

Confort d'été (hors climatisation)*



INSUFFISANT

MOYEN

BON

Les caractéristiques de votre logement améliorant le confort d'été :



bonne inertie du logement



logement traversant



toiture isolée



fenêtres équipées de volets extérieurs

Pour améliorer le confort d'été :

Production d'énergies renouvelables

équipements présents dans le logement :



pompe à chaleur

Diverses solutions existent :



panneaux solaires photovoltaïques



géothermie



chauffage au bois



chauffe eau thermodynamique



panneaux solaires thermiques



réseaux de chaleur vertueux

*Le niveau de confort d'été présenté ici s'appuie uniquement sur les caractéristiques de votre logement (la localisation n'est pas prise en compte).

Montants et consommations annuels d'énergie

Usage		consommation d'énergie (en kWh énergie primaire)	frais annuels d'énergie (fourchette d'estimation*)	 répartition des dépenses
 Chauffage	 électricité	16330 (7100 é.f.)	entre 1010€ et 1380€	 81%
 Eau chaude sanitaire	 électricité	1045 (455 é.f.)	entre 60€ et 90€	 5%
 Refroidissement		0 (0 é.f.)	entre 0€ et 0€	 0%
 Eclairage	 électricité	629 (273 é.f.)	entre 30€ et 60€	 3%
 Auxiliaires	 électricité	2185 (950 é.f.)	entre 130€ et 190€	 11%
énergie totale pour les usages recensés		20190 kWh (8778 kWh é.f.)	entre 1230€ et 1720€ par an	 Pour rester dans cette fourchette d'estimation, voir les recommandations d'usage ci-dessous

Ces chiffres sont donnés pour une température de chauffage de 19°, une climatisation réglée à 28° (si présence de clim), et une consommation d'eau chaude de 130ℓ par jour.

é.f. → énergie finale

* Prix moyens des énergies indexés au 1^{er} janvier 2021 (abonnements compris)

▲ Seules les consommations d'énergie nécessaires au chauffage, à la climatisation, à la production d'eau chaude sanitaire, à l'éclairage et aux auxiliaires (ventilateurs, pompes) sont prises en compte dans cette estimation. Les consommations liées aux autres usages (électroménager, appareils électroniques...) ne sont pas comptabilisées.

▲ Les factures réelles dépendront de nombreux facteurs : prix des énergies, météo de l'année (hiver froid ou doux...), nombre de personnes dans le logement et habitudes de vie, entretien des équipements....

Recommandations d'usage pour votre logement

Quelques gestes simples pour maîtriser votre facture d'énergie :

**Température recommandée en hiver → 19°**

Chauffer à 19° plutôt que 21° c'est -17% sur votre facture **soit -247€ par an**

astuces

- Diminuez le chauffage quand vous n'êtes pas là.
- Chauffez les chambres à 17° la nuit.

**Si climatisation, température recommandée en été → 28°C**

Climatiser à 28°C plutôt que 26°C, c'est en moyenne % sur votre facture **soit € par an**

astuces

- Fermez les fenêtres et volets la journée quand il fait chaud.
- Aérez votre logement la nuit.

**Consommation recommandée → 130ℓ/jour d'eau chaude à 40°**

Estimation faite par rapport à la surface de votre logement (2-3 personnes). Une douche de 5 minute = environ 40ℓ.

184ℓ consommés en moins par jour, c'est -29% sur votre facture **soit -31€ par an**

astuces

- Installez des mousseurs d'eau sur les robinets et un pommeau à faible débit sur la douche.
- Réduisez la durée des douches.

Voir p.7 le descriptif complet et détaillé du logement et de ses équipements

Vue d'ensemble du logement

	Description	Isolation
 murs	Mur Ouest en bloc de béton pleins donnant sur l'extérieur, avec isolation intérieure. Mur Sud en bloc de béton pleins donnant sur l'extérieur, avec isolation intérieure. Mur Nord en bloc de béton pleins donnant sur un garage, avec isolation intérieure. Mur Est en bloc de béton pleins donnant sur l'extérieur, avec isolation intérieure. Mur Nord en bloc de béton pleins donnant sur l'extérieur, avec isolation intérieure	bonne
 plancher bas	Plancher bas dalle béton sur terre-plein avec isolation intérieure	très bonne
 toiture / plafond	Plancher haut bois sous solives bois donnant sur des combles perdus avec isolation intérieure	moyenne
 portes et fenetres	Fenêtre battante, PVC, Double Vitrage peu émissif, Volet roulant PVC ou bois (e > 12mm). Porte-Fenêtre coulissante, PVC, Double Vitrage peu émissif, Volet roulant PVC ou bois (e > 12mm). Porte-Fenêtre battante sans soubassement, PVC, Double Vitrage peu émissif, Volet roulant PVC ou bois (e > 12mm). Fenêtre battante, PVC, Double Vitrage peu émissif, absence de volets Porte opaque pleine isolée. Porte bois opaque pleine	très bonne

Vue d'ensemble des équipements

	Description
 chauffage	1 : Système de chauffage individuel. Pompe à chaleur air/eau (électricité) mixte, 2002. Emetteurs : plancher chauffant 2 : Système de chauffage individuel. Pompe à chaleur air/eau (électricité) mixte, 2002. Emetteurs : radiateur plancher chauffant
 eau chaude sanitaire	Système ECS (électricité) - Pompe à chaleur air/eau individuel 2002, production à accumulation, ballon séparé, installation solaire associée
 climatisation	Sans objet
 ventilation	VMC SF Auto réglable de 2001 à 2012
 pilotage	Système de chauffage 1 : sans régulation pièce par pièce, central avec minimum de température, régulation terminale. Système de chauffage 2 : sans régulation pièce par pièce, central avec minimum de température, régulation terminale.

Recommandations de gestion et d'entretien des équipements

Pour maîtriser vos consommations d'énergie, la bonne gestion et l'entretien régulier des équipements de votre logement sont essentiels

Type d'entretien

 éclairages	Eteindre les lumières lorsque personne n'utilise la pièce.
 ventilation	Nettoyer régulièrement les bouches.

Voir p.7 le descriptif complet et détaillé du logement et de ses équipements

Recommandations de gestion et d'entretien des équipements

Pour maîtriser vos consommations d'énergie, la bonne gestion et l'entretien régulier des équipements de votre logement sont essentiels

Type d'entretien



circuit de chauffage

Faire désembouer le circuit de chauffage par un professionnel → tous les 10 ans

Recommandations d'amélioration de la performance énergétique



Des travaux peuvent vous permettre d'améliorer significativement l'efficacité énergétique de votre logement et ainsi de faire des économies d'énergie, d'améliorer son confort, de le valoriser et de le rendre plus écologique. Le pack ① de travaux vous permet de réaliser les travaux prioritaires, et le pack ② d'aller vers un logement très performant.



Si vous en avez la possibilité, il est plus efficace et rentable de procéder à une rénovation globale de votre logement (voir packs de travaux ① + ② ci-dessous). La rénovation performante par étapes est aussi une alternative possible (réalisation du pack ① avant le pack ②). Faites-vous accompagner par un professionnel compétent (bureau d'études, architecte, entreprise générale de travaux, groupement d'artisans...) pour préciser votre projet et coordonner vos travaux.

1 Les travaux essentiels montant estimé: 10600€ à 17900€

Lot	Description	Performance recommandée
 ventilation	VMC double flux. Installer Ventilation Mécanique Contrôlée double flux. L'attribution de certaines aides (primes et crédits d'impôt) est conditionnée à des plafonds de ressources. Les travaux engagés doivent respecter les caractéristiques exigées par les dispositifs d'aide*.	
 murs	Isolation des murs par l'extérieur. Envisager prioritairement une isolation des murs par l'extérieur, elle permet de limiter les ponts thermiques.	R=5

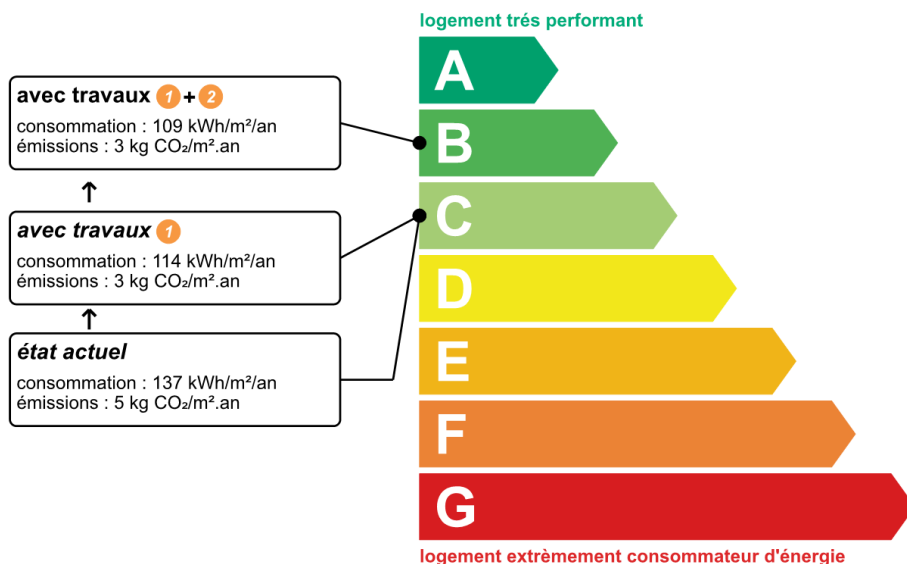
2 Les travaux à envisager montant estimé: 2205€ à 2940€

Lot	Description	Performance recommandée
 toiture et combles	Isolation de la toiture par l'intérieur - Combles perdus. L'attribution de certaines aides (primes et crédits d'impôt) est conditionnée à des plafonds de ressources. Les travaux engagés doivent respecter les caractéristiques exigées par les dispositifs d'aide*.	R=9

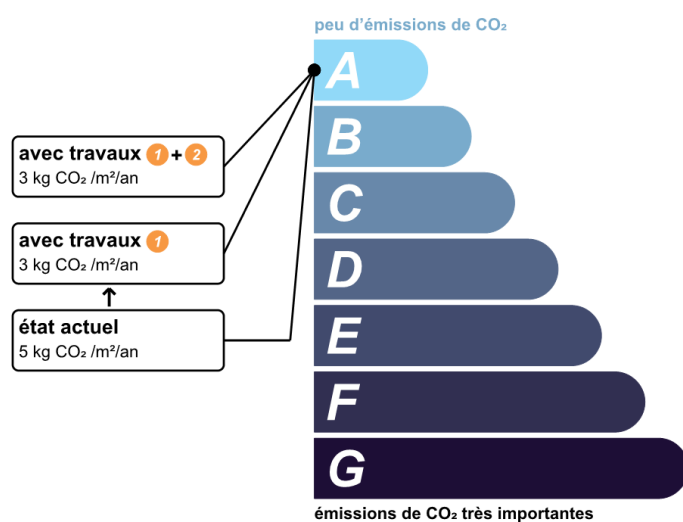
Commentaires:

Recommandations d'amélioration de la performance énergétique (suite)

Évolution de la performance énergétique après travaux



Dont émissions de gaz à effet de serre



Préparez votre projet !

Contactez le conseiller France Rénov' le plus proche de chez vous, pour des conseils gratuits et indépendants sur vos choix de travaux et d'artisans :

france-renov.gouv.fr/espaces-conseil-fr

ou 0808 800 700 (prix d'un appel local)

Vous pouvez bénéficier d'aides, de primes et de subventions pour vos travaux :

france-renov.gouv.fr/aides



Pour répondre à l'urgence climatique et environnementale, la France s'est fixée pour objectif d'ici 2050 de rénover l'ensemble des logements à un haut niveau de performance énergétique.

À court terme, la priorité est donnée à la suppression des énergies fortement émettrices de gaz à effet de serre (fioul, charbon) et à l'éradication des « passoires énergétiques » (obligation de travaux avant 2028).

Fiche technique du logement

Cette fiche liste les caractéristiques techniques du bien diagnostiqué renseignées par le diagnostiqueur pour obtenir les résultats présentés dans ce document. En cas de problème, contactez la personne ayant réalisé ce document ou l'organisme certificateur qui l'a certifiée (diagnostiqueurs.din.developpement-durable.gouv.fr).

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par WECERT, SAINT HONORE AUDIT - 16, rue Villars- 57 100 THIONVILLE.

Référence du logiciel validé : Expertec 7.5 (moteur TRIBU 1.4.25.1)
Référence du DPE : 2338E3786689L
Méthode de calcul : 3CL-DPE 2021
Date de visite du bien : 7/11/2023
Invariant fiscal du logement :
Référence de la parcelle cadastrale :

Justificatifs fournis pour établir le DPE :

Explications personnalisées sur les éléments pouvant amener à des différences entre les consommations estimées et les consommations réelles:

généralités	donnée d'entrée	origine de la donnée		valeur renseignée
	département		Mesuré ou observé	38
	altitude		API / issue d'internet	430m
	type de bâtiment		Mesuré ou observé	maison individuelle
	année de construction		Estimé	2002
	surface habitable du logement		Mesuré ou observé	147 m²
	nombre de niveaux du logement		Mesuré ou observé	2
	hauteur moyenne sous plafond		Mesuré ou observé	2,45 m

enveloppe	donnée d'entrée		origine de la donnée		valeur renseignée
	Mur 1	surface		Mesuré ou observé	23,1222m²
		type de local non chauffé adjacent		Mesuré ou observé	Extérieur
		matériau mur		Mesuré ou observé	Murs en bloc de béton pleins
		épaisseur mur		Mesuré ou observé	20cm
		état d'isolation		Mesuré ou observé	isolé
		type d'isolation		Mesuré ou observé	avec isolation intérieure
		année isolation		Document fourni	2002
		bâtiment construit en matériaux anciens		Mesuré ou observé	non
		inertie		Mesuré ou observé	légère
	Mur 2	surface		Mesuré ou observé	14,0634m²
		type de local non chauffé adjacent		Mesuré ou observé	Extérieur
		matériau mur		Mesuré ou observé	Murs en bloc de béton pleins
		épaisseur mur		Mesuré ou observé	20cm
		état d'isolation		Mesuré ou observé	isolé
		type d'isolation		Mesuré ou observé	avec isolation intérieure

Fiche technique du logement (suite)

enveloppe (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
Mur 2	année isolation	 Document fourni 2002
	bâtiment construit en matériaux anciens	 Mesuré ou observé non
	inertie	 Mesuré ou observé légère
Mur 3	surface	 Mesuré ou observé 15,9479m²
	type de local non chauffé adjacent	 Mesuré ou observé Garage
	surface des parois séparant le logement du local non chauffé Aiu	 Mesuré ou observé 17,93
	surface séparant le local non chauffé de l'extérieur Aue	 Mesuré ou observé 73
	état isolation des parois du local non chauffé	 Mesuré ou observé isolé
	matériau mur	 Mesuré ou observé Murs en bloc de béton pleins
	épaisseur mur	 Mesuré ou observé 20cm
Mur 4	état d'isolation	 Mesuré ou observé isolé
	type d'isolation	 Mesuré ou observé avec isolation intérieure
	année isolation	 Document fourni 2002
	bâtiment construit en matériaux anciens	 Mesuré ou observé non
	inertie	 Mesuré ou observé légère
	surface	 Mesuré ou observé 22,9562m²
	type de local non chauffé adjacent	 Mesuré ou observé Extérieur
Mur 5	matériau mur	 Mesuré ou observé Murs en bloc de béton pleins
	épaisseur mur	 Mesuré ou observé 20cm
	état d'isolation	 Mesuré ou observé isolé
	type d'isolation	 Mesuré ou observé avec isolation intérieure
	année isolation	 Document fourni 2002
	bâtiment construit en matériaux anciens	 Mesuré ou observé non
	inertie	 Mesuré ou observé légère
Mur 6	surface	 Mesuré ou observé 19,4883m²
	type de local non chauffé adjacent	 Mesuré ou observé Extérieur
	matériau mur	 Mesuré ou observé Murs en bloc de béton pleins
	épaisseur mur	 Mesuré ou observé 20cm
	état d'isolation	 Mesuré ou observé isolé

Fiche technique du logement (suite)

enveloppe (suite)

donnée d'entrée		origine de la donnée	valeur renseignée
Mur 5	année isolation	 Document fourni	2002
	bâtiment construit en matériaux anciens	 Mesuré ou observé	non
	inertie	 Mesuré ou observé	légère
Mur 6	surface	 Mesuré ou observé	16,4883m ²
	type de local non chauffé adjacent	 Mesuré ou observé	Extérieur
	matériau mur	 Mesuré ou observé	Murs en bloc de béton pleins
	épaisseur mur	 Mesuré ou observé	20cm
	état d'isolation	 Mesuré ou observé	isolé
	type d'isolation	 Mesuré ou observé	avec isolation intérieure
	année isolation	 Document fourni	2002
	bâtiment construit en matériaux anciens	 Mesuré ou observé	non
	inertie	 Mesuré ou observé	légère
Mur 7	surface	 Mesuré ou observé	19,4883m ²
	type de local non chauffé adjacent	 Mesuré ou observé	Extérieur
	matériau mur	 Mesuré ou observé	Murs en bloc de béton pleins
	épaisseur mur	 Mesuré ou observé	20cm
	état d'isolation	 Mesuré ou observé	isolé
	type d'isolation	 Mesuré ou observé	avec isolation intérieure
	année isolation	 Document fourni	2002
	bâtiment construit en matériaux anciens	 Mesuré ou observé	non
	inertie	 Mesuré ou observé	légère
Mur 8	surface	 Mesuré ou observé	14,3283m ²
	type de local non chauffé adjacent	 Mesuré ou observé	Extérieur
	matériau mur	 Mesuré ou observé	Murs en bloc de béton pleins
	épaisseur mur	 Mesuré ou observé	20cm
	état d'isolation	 Mesuré ou observé	isolé
	type d'isolation	 Mesuré ou observé	avec isolation intérieure
	année isolation	 Document fourni	2002
	bâtiment construit en matériaux anciens	 Mesuré ou observé	non
	inertie	 Mesuré ou observé	légère
Plafond 1	surface	 Mesuré ou observé	56
	type de local non chauffé adjacent	 Mesuré ou observé	Comble faiblement ventilé

Fiche technique du logement (suite)

enveloppe (suite)

donnée d'entrée		origine de la donnée	valeur renseignée
Plafond 1	surface des parois séparant le logement du local non chauffé Aiu	 Mesuré ou observé	56
	surface séparant le local non chauffé de l'extérieur Aue	 Mesuré ou observé	120
	état isolation des parois du local non chauffé	 Mesuré ou observé	non isolé
	type de ph	 Mesuré ou observé	Combles perdus, bois sous solives bois
	état d'isolation	 Mesuré ou observé	isolé
	type d'isolation	 Mesuré ou observé	avec isolation intérieure
	année isolation	 Document fourni	2002
	inertie	 Mesuré ou observé	légère
Plafond 2	surface	 Mesuré ou observé	35,61
	type de local non chauffé adjacent	 Mesuré ou observé	Comble faiblement ventilé
	surface des parois séparant le logement du local non chauffé Aiu	 Mesuré ou observé	35,61
	surface séparant le local non chauffé de l'extérieur Aue	 Mesuré ou observé	70
	état isolation des parois du local non chauffé	 Mesuré ou observé	non isolé
	type de ph	 Mesuré ou observé	Combles perdus, bois sous solives bois
	état d'isolation	 Mesuré ou observé	isolé
	type d'isolation	 Mesuré ou observé	avec isolation intérieure
Plancher 1	année isolation	 Document fourni	2002
	inertie	 Mesuré ou observé	légère
	surface	 Mesuré ou observé	91
	type de pb	 Mesuré ou observé	dalle béton
	type de local non chauffé adjacent	 Mesuré ou observé	terre-plein
	état d'isolation	 Mesuré ou observé	isolé
	type d'isolation	 Mesuré ou observé	avec isolation intérieure
	année isolation	 Document fourni	2002
	périmètre plancher déperditif sur terre - plein, vide sanitaire ou sous-sol non chauffé... P	 Mesuré ou observé	42,1
	surface plancher sur terre-plein... S	 Mesuré ou observé	91
	inertie	 Mesuré ou observé	légère

Fiche technique du logement (suite)

enveloppe (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
Fenêtre 1	surface de baie	Mesuré ou observé 3
	type de vitrage	Mesuré ou observé Double Vitrage
	épaisseur lame d'air	Mesuré ou observé 16
	présence couche peu émissive	Mesuré ou observé oui
	gaz de remplissage	Mesuré ou observé argon ou krypton
	double fenêtre	Mesuré ou observé non
	inclinaison vitrage	Mesuré ou observé Sup. 75°
	type menuiserie(PVC...)	Mesuré ou observé PVC
	positionnement de la menuiserie	Mesuré ou observé nu intérieur
	type ouverture(fenêtre battante...)	Mesuré ou observé Fenêtre battante
	joints	Mesuré ou observé présence
	type volets	Mesuré ou observé Volet roulant PVC ou bois (e > 12mm)
	protection solaire extérieure	Mesuré ou observé absence
	orientation des baies	Mesuré ou observé Ouest : 2 baies
	type de masques proches	Mesuré ou observé fond ou flanc de loggias / balcon
	avancée l (profondeur des masques proches)	Mesuré ou observé Inf1m
	type de masque lointain	Mesuré ou observé aucun
	type de local non chauffé adjacent	Mesuré ou observé Extérieur
Fenêtre 2	surface de baie	Mesuré ou observé 3,87
	type de vitrage	Mesuré ou observé Double Vitrage
	épaisseur lame d'air	Mesuré ou observé 16
	présence couche peu émissive	Mesuré ou observé oui
	gaz de remplissage	Mesuré ou observé argon ou krypton
	double fenêtre	Mesuré ou observé non
	inclinaison vitrage	Mesuré ou observé Sup. 75°
	type menuiserie(PVC...)	Mesuré ou observé PVC
	positionnement de la menuiserie	Mesuré ou observé nu intérieur
	type ouverture(fenêtre battante...)	Mesuré ou observé Porte-Fenêtre coulissante
	joints	Mesuré ou observé présence
	type volets	Mesuré ou observé Volet roulant PVC ou bois (e > 12mm)
	protection solaire extérieure	Mesuré ou observé absence
	orientation des baies	Mesuré ou observé Ouest : 1 baies
	type de masques proches	Mesuré ou observé fond ou flanc de loggias / balcon

Fiche technique du logement (suite)

enveloppe (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée		valeur renseignée
Fenêtre 2	avancée l (profondeur des masques proches)	 Mesuré ou observé	Inf1m
	type de masque lointain	 Mesuré ou observé	aucun
	type de local non chauffé adjacent	 Mesuré ou observé	Extérieur
Fenêtre 3	surface de baie	 Mesuré ou observé	3,87
	type de vitrage	 Mesuré ou observé	Double Vitrage
	épaisseur lame d'air	 Mesuré ou observé	16
	présence couche peu émissive	 Mesuré ou observé	oui
	gaz de remplissage	 Mesuré ou observé	argon ou krypton
	double fenêtre	 Mesuré ou observé	non
	inclinaison vitrage	 Mesuré ou observé	Sup. 75°
	type menuiserie(PVC...)	 Mesuré ou observé	PVC
	positionnement de la menuiserie	 Mesuré ou observé	nu intérieur
	type ouverture(fenêtre battante...)	 Mesuré ou observé	Porte-Fenêtre coulissante
	joints	 Mesuré ou observé	présence
	type volets	 Mesuré ou observé	Volet roulant PVC ou bois (e > 12mm)
	protection solaire extérieure	 Mesuré ou observé	absence
	orientation des baies	 Mesuré ou observé	Sud : 1 baies
	type de masques proches	 Mesuré ou observé	fond ou flanc de loggias / balcon
	avancée l (profondeur des masques proches)	 Mesuré ou observé	Inf1m
	type de masque lointain	 Mesuré ou observé	aucun
	type de local non chauffé adjacent	 Mesuré ou observé	Extérieur
Fenêtre 4	surface de baie	 Mesuré ou observé	3,87
	type de vitrage	 Mesuré ou observé	Double Vitrage
	épaisseur lame d'air	 Mesuré ou observé	16
	présence couche peu émissive	 Mesuré ou observé	oui
	gaz de remplissage	 Mesuré ou observé	argon ou krypton
	double fenêtre	 Mesuré ou observé	non
	inclinaison vitrage	 Mesuré ou observé	Sup. 75°
	type menuiserie(PVC...)	 Mesuré ou observé	PVC
	positionnement de la menuiserie	 Mesuré ou observé	nu intérieur
	type ouverture(fenêtre battante...)	 Mesuré ou observé	Porte-Fenêtre coulissante
	joints	 Mesuré ou observé	présence

Fiche technique du logement (suite)

enveloppe (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
Fenêtre 4	type volets	Mesuré ou observé Volet roulant PVC ou bois (e > 12mm)
	protection solaire extérieure	Mesuré ou observé absence
	orientation des baies	Mesuré ou observé Est : 1 baies
	type de masques proches	Mesuré ou observé fond ou flanc de loggias / balcon
	avancée l (profondeur des masques proches)	Mesuré ou observé Inf1m
	type de masque lointain	Mesuré ou observé aucun
	type de local non chauffé adjacent	Mesuré ou observé Extérieur
Fenêtre 5	surface de baie	Mesuré ou observé 3,01
	type de vitrage	Mesuré ou observé Double Vitrage
	épaisseur lame d'air	Mesuré ou observé 16
	présence couche peu émissive	Mesuré ou observé oui
	gaz de remplissage	Mesuré ou observé argon ou krypton
	double fenêtre	Mesuré ou observé non
	inclinaison vitrage	Mesuré ou observé Sup. 75°
	type menuiserie(PVC...)	Mesuré ou observé PVC
	positionnement de la menuiserie	Mesuré ou observé nu intérieur
	type ouverture(fenêtre battante...)	Mesuré ou observé Porte-Fenêtre battante sans soubassement
	joints	Mesuré ou observé présence
	type volets	Mesuré ou observé Volet roulant PVC ou bois (e > 12mm)
	protection solaire extérieure	Mesuré ou observé absence
	orientation des baies	Mesuré ou observé Est : 1 baies
	type de masques proches	Mesuré ou observé fond ou flanc de loggias / balcon
	avancée l (profondeur des masques proches)	Mesuré ou observé Inf1m
	type de masque lointain	Mesuré ou observé aucun
	type de local non chauffé adjacent	Mesuré ou observé Extérieur
Fenêtre 6	surface de baie	Mesuré ou observé 2,58
	type de vitrage	Mesuré ou observé Double Vitrage
	épaisseur lame d'air	Mesuré ou observé 16
	présence couche peu émissive	Mesuré ou observé oui
	gaz de remplissage	Mesuré ou observé argon ou krypton
	double fenêtre	Mesuré ou observé non
	inclinaison vitrage	Mesuré ou observé Sup. 75°
	type menuiserie(PVC...)	Mesuré ou observé PVC

Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
Fenêtre 6	positionnement de la menuiserie	Mesuré ou observé nu intérieur
	type ouverture(fenêtre battante...)	Mesuré ou observé Porte-Fenêtre battante sans soubassement
	joints	Mesuré ou observé présence
	type volets	Mesuré ou observé Volet roulant PVC ou bois (e > 12mm)
	protection solaire extérieure	Mesuré ou observé absence
	orientation des baies	Mesuré ou observé Est : 1 baies
	type de masques proches	Mesuré ou observé fond ou flanc de loggias / balcon
	avancée l (profondeur des masques proches)	Mesuré ou observé Inf1m
	type de masque lointain	Mesuré ou observé aucun
	type de local non chauffé adjacent	Mesuré ou observé Extérieur
Fenêtre 7	surface de baie	Mesuré ou observé 3
	type de vitrage	Mesuré ou observé Double Vitrage
	épaisseur lame d'air	Mesuré ou observé 16
	présence couche peu émissive	Mesuré ou observé oui
	gaz de remplissage	Mesuré ou observé argon ou krypton
	double fenêtre	Mesuré ou observé non
	inclinaison vitrage	Mesuré ou observé Sup. 75°
	type menuiserie(PVC...)	Mesuré ou observé PVC
	positionnement de la menuiserie	Mesuré ou observé nu intérieur
	type ouverture(fenêtre battante...)	Mesuré ou observé Fenêtre battante
	joints	Mesuré ou observé présence
	type volets	Mesuré ou observé Volet roulant PVC ou bois (e > 12mm)
	protection solaire extérieure	Mesuré ou observé absence
	orientation des baies	Mesuré ou observé Ouest : 2 baies
	type de masques proches	Mesuré ou observé fond ou flanc de loggias / balcon
	avancée l (profondeur des masques proches)	Mesuré ou observé Inf1m
	type de masque lointain	Mesuré ou observé aucun
	type de local non chauffé adjacent	Mesuré ou observé Extérieur
Fenêtre 8	surface de baie	Mesuré ou observé 0,18
	type de vitrage	Mesuré ou observé Double Vitrage
	épaisseur lame d'air	Mesuré ou observé 16
	présence couche peu émissive	Mesuré ou observé oui

enveloppe (suite)

Fiche technique du logement (suite)

enveloppe (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée		valeur renseignée
Fenêtre 8	gaz de remplissage	 Mesuré ou observé	argon ou krypton
	double fenêtre	 Mesuré ou observé	non
	inclinaison vitrage	 Mesuré ou observé	Sup. 75°
	type menuiserie(PVC...)	 Mesuré ou observé	PVC
	positionnement de la menuiserie	 Mesuré ou observé	nu intérieur
	type ouverture(fenêtre battante...)	 Mesuré ou observé	Fenêtre battante
	joints	 Mesuré ou observé	présence
	type volets	 Mesuré ou observé	Aucune
	protection solaire extérieure	 Mesuré ou observé	absence
	orientation des baies	 Mesuré ou observé	Ouest : 1 baies
	type de masques proches	 Mesuré ou observé	fond ou flanc de loggias / balcon
	avancée l (profondeur des masques proches)	 Mesuré ou observé	Inf1m
	type de masque lointain	 Mesuré ou observé	aucun
	type de local non chauffé adjacent	 Mesuré ou observé	Extérieur
Fenêtre 9	surface de baie	 Mesuré ou observé	5,16
	type de vitrage	 Mesuré ou observé	Double Vitrage
	épaisseur lame d'air	 Mesuré ou observé	16
	présence couche peu émissive	 Mesuré ou observé	oui
	gaz de remplissage	 Mesuré ou observé	argon ou krypton
	double fenêtre	 Mesuré ou observé	non
	inclinaison vitrage	 Mesuré ou observé	Sup. 75°
	type menuiserie(PVC...)	 Mesuré ou observé	PVC
	positionnement de la menuiserie	 Mesuré ou observé	nu intérieur
	type ouverture(fenêtre battante...)	 Mesuré ou observé	Porte-Fenêtre battante sans soubassement
	joints	 Mesuré ou observé	présence
	type volets	 Mesuré ou observé	Volet roulant PVC ou bois (e > 12mm)
	protection solaire extérieure	 Mesuré ou observé	absence
	orientation des baies	 Mesuré ou observé	Est : 2 baies
	type de masques proches	 Mesuré ou observé	fond ou flanc de loggias / balcon
	avancée l (profondeur des masques proches)	 Mesuré ou observé	Inf2m
	type de masque lointain	 Mesuré ou observé	aucun
	type de local non chauffé adjacent	 Mesuré ou observé	Extérieur

Fiche technique du logement (suite)

enveloppe (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
Porte 1	surface de porte	Mesuré ou observé 2,244m²
	type de porte	Mesuré ou observé Porte opaque pleine isolée
	joints	Mesuré ou observé présence
	type de local non chauffé adjacent	Mesuré ou observé Extérieur
Porte 2	surface de porte	Mesuré ou observé 1,9855m²
	type de porte	Mesuré ou observé Bois opaque pleine
	joints	Mesuré ou observé présence
	type de local non chauffé adjacent	Mesuré ou observé Garage
	surface des parois séparant le logement du local non chauffé Aiu	Mesuré ou observé 17,93
	surface séparant le local non chauffé de l'extérieur Aue	Mesuré ou observé 73
	état isolation des parois du local non chauffé	Mesuré ou observé isolé
pont thermique 1	type de pont thermique	Mesuré ou observé Plancher 1 / Mur 1
	longueur du pont thermique	Mesuré ou observé 13,34m
	type isolation	Mesuré ou observé avec isolation intérieure / avec isolation intérieure
pont thermique 2	type de pont thermique	Mesuré ou observé Plancher 1 / Mur 2
	longueur du pont thermique	Mesuré ou observé 7,38m
	type isolation	Mesuré ou observé avec isolation intérieure / avec isolation intérieure
pont thermique 3	type de pont thermique	Mesuré ou observé Plancher 1 / Mur 4
	longueur du pont thermique	Mesuré ou observé 13,34m
	type isolation	Mesuré ou observé avec isolation intérieure / avec isolation intérieure
pont thermique 4	type de pont thermique	Mesuré ou observé plancher intermédiaire / Mur 1
	longueur du pont thermique	Mesuré ou observé 13,34m (50%)
	type isolation	Mesuré ou observé avec isolation intérieure
pont thermique 5	type de pont thermique	Mesuré ou observé plancher intermédiaire / Mur 2
	longueur du pont thermique	Mesuré ou observé 7,38m (50%)
	type isolation	Mesuré ou observé avec isolation intérieure
pont thermique 6	type de pont thermique	Mesuré ou observé plancher intermédiaire / Mur 4
	longueur du pont thermique	Mesuré ou observé 13,34m (50%)
	type isolation	Mesuré ou observé avec isolation intérieure
pont thermique 7	type de pont thermique	Mesuré ou observé plancher intermédiaire / Mur 5
	longueur du pont thermique	Mesuré ou observé 7,89m (50%)
	type isolation	Mesuré ou observé avec isolation intérieure
pont thermique 8	type de pont thermique	Mesuré ou observé plancher intermédiaire / Mur 6
	longueur du pont thermique	Mesuré ou observé 7,89m (50%)
	type isolation	Mesuré ou observé avec isolation intérieure

Fiche technique du logement (suite)

enveloppe (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
pont thermique 9	type de pont thermique	plancher intermédiaire / Mur 7
	longueur du pont thermique	7,89m (50%)
	type isolation	avec isolation intérieure
pont thermique 10	type de pont thermique	plancher intermédiaire / Mur 8
	longueur du pont thermique	7,89m (50%)
	type isolation	avec isolation intérieure
pont thermique 11	type de pont thermique	Porte 1 / Mur 1
	longueur du pont thermique	5,42m
	type isolation	avec isolation intérieure
	largeur du dormant menuiserie	5cm
	retour d'isolation menuiserie	non
	position menuiserie	nu intérieur
pont thermique 12	type de pont thermique	Fenêtre 1 / Mur 1
	longueur du pont thermique	4,9m
	type isolation	avec isolation intérieure
	largeur du dormant menuiserie	5cm
	retour d'isolation menuiserie	non
	position menuiserie	nu intérieur
pont thermique 13	type de pont thermique	Fenêtre 2 / Mur 1
	longueur du pont thermique	6,1m
	type isolation	avec isolation intérieure
	largeur du dormant menuiserie	5cm
	retour d'isolation menuiserie	non
	position menuiserie	nu intérieur
pont thermique 14	type de pont thermique	Fenêtre 3 / Mur 2
	longueur du pont thermique	6,1m
	type isolation	avec isolation intérieure
	largeur du dormant menuiserie	5cm
	retour d'isolation menuiserie	non
	position menuiserie	nu intérieur
pont thermique 15	type de pont thermique	Fenêtre 4 / Mur 4
	longueur du pont thermique	6,1m
	type isolation	avec isolation intérieure
	largeur du dormant menuiserie	5cm
	retour d'isolation menuiserie	non
	position menuiserie	nu intérieur
pont thermique 16	type de pont thermique	Fenêtre 5 / Mur 4
	longueur du pont thermique	5,7m
	type isolation	avec isolation intérieure
	largeur du dormant menuiserie	5cm

Fiche technique du logement (suite)

enveloppe (suite)	donnée d'entrée		origine de la donnée		valeur renseignée
	pont thermique 16	retour d'isolation menuiserie		Mesuré ou observé	non
		position menuiserie		Mesuré ou observé	nu intérieur
	pont thermique 17	type de pont thermique		Mesuré ou observé	Fenêtre 6 / Mur 4
		longueur du pont thermique		Mesuré ou observé	5,5m
		type isolation		Mesuré ou observé	avec isolation intérieure
		largeur du dormant menuiserie		Mesuré ou observé	5cm
		retour d'isolation menuiserie		Mesuré ou observé	non
		position menuiserie		Mesuré ou observé	nu intérieur
	pont thermique 18	type de pont thermique		Mesuré ou observé	Fenêtre 7 / Mur 6
		longueur du pont thermique		Mesuré ou observé	4,9m
		type isolation		Mesuré ou observé	avec isolation intérieure
		largeur du dormant menuiserie		Mesuré ou observé	5cm
		retour d'isolation menuiserie		Mesuré ou observé	non
		position menuiserie		Mesuré ou observé	nu intérieur
	pont thermique 19	type de pont thermique		Mesuré ou observé	Fenêtre 8 / Mur 1
		longueur du pont thermique		Mesuré ou observé	1,7m
		type isolation		Mesuré ou observé	avec isolation intérieure
		largeur du dormant menuiserie		Mesuré ou observé	5cm
		retour d'isolation menuiserie		Mesuré ou observé	non
		position menuiserie		Mesuré ou observé	nu intérieur
	pont thermique 20	type de pont thermique		Mesuré ou observé	Fenêtre 9 / Mur 8
		longueur du pont thermique		Mesuré ou observé	6,7m
		type isolation		Mesuré ou observé	avec isolation intérieure
		largeur du dormant menuiserie		Mesuré ou observé	5cm
		retour d'isolation menuiserie		Mesuré ou observé	non
		position menuiserie		Mesuré ou observé	nu intérieur

équipements	donnée d'entrée		origine de la donnée		valeur renseignée
	système de ventilation	type de ventilation		Mesuré ou observé	VMC SF Auto réglable de 2001 à 2012
		année d'installation		Valeur par défaut	2002
		nombre de façades exposées		Mesuré ou observé	plusieurs
	Installation de chauffage sans solaire (électricité)	type d'installation de chauffage		Mesuré ou observé	Installation de chauffage sans solaire
		surface chauffée		Mesuré ou observé	91m²
		type de générateur		Mesuré ou observé	Pompe à chaleur air/eau
		ancienneté		Mesuré ou observé	2002
		énergie utilisée		Mesuré ou observé	électricité
		SCOP / COP		Mesuré ou observé	2,4
		type d'émetteur		Mesuré ou observé	plancher chauffant
		année d'installation de l'émetteur		Mesuré ou observé	2002

Fiche technique du logement (suite)

équipements (suite)

donnée d'entrée		origine de la donnée	valeur renseignée
Installation de chauffage sans solaire (électricité)	surface chauffée par l'émetteur	 Mesuré ou observé	91m²
	type de chauffage (divisé, central)	 Mesuré ou observé	central
	type de régulation	 Mesuré ou observé	plancher ou plafond chauffant à eau en individuel
	présence comptage	 Mesuré ou observé	non
	type de distribution	 Mesuré ou observé	réseau individuel eau chaude moyenne ou basse température
	isolation du réseau de distribution	 Mesuré ou observé	oui
Installation de chauffage sans solaire (électricité)	type d'installation de chauffage	 Mesuré ou observé	Installation de chauffage sans solaire
	surface chauffée	 Mesuré ou observé	56m²
	type de générateur	 Mesuré ou observé	Pompe à chaleur air/eau
	ancienneté	 Mesuré ou observé	2002
	énergie utilisée	 Mesuré ou observé	électricité
	SCOP / COP	 Mesuré ou observé	2,2
	type d'émetteur	 Mesuré ou observé	radiateur
	année d'installation de l'émetteur	 Mesuré ou observé	2002
	surface chauffée par l'émetteur	 Mesuré ou observé	56m²
	type de chauffage (divisé, central)	 Mesuré ou observé	central
	type de régulation	 Mesuré ou observé	radiateur eau chaude sans robinet thermostatique
	présence comptage	 Mesuré ou observé	non
	type de distribution	 Mesuré ou observé	réseau individuel eau chaude moyenne ou basse température
	isolation du réseau de distribution	 Mesuré ou observé	oui
Système ECS (électricité)	type d'installation	 Mesuré ou observé	installation avec solaire
	type de générateur	 Mesuré ou observé	Pompe à chaleur air/eau
	ancienneté	 Mesuré ou observé	2002
	énergie utilisée	 Mesuré ou observé	électricité
	type production ECS	 Mesuré ou observé	accumulation
	COP CET	 Document fourni	2
	Traçage / bouclage ECS	 Mesuré ou observé	non
	pièces alimentées contiguës	 Mesuré ou observé	non
	production hors volume habitable	 Mesuré ou observé	oui
	volume de stockage	 Mesuré ou observé	300l
	type de ballon	 Mesuré ou observé	

ETAT DE L'INSTALLATION INTERIEURE D'ELECTRICITE

Selon l'arrêté du 28 septembre 2017 définissant le modèle et la méthode de réalisation de l'état de l'installation intérieure d'électricité dans les immeubles à usage d'habitation.

Réf dossier n° 46288

1 – Désignation et description du local d'habitation et de ses dépendances

LOCALISATION DU LOCAL D'HABITATION ET DE SES DEPENDANCES	IDENTITE DU PROPRIETAIRE DU LOCAL D'HABITATION ET DE SES DEPENDANCES	
Adresse : 190 Rue de Parmenie Code postal : 38140 Ville : BEUCROISSANT Désignation et situation du lot de (co) propriété	Qualité : M.et XXXXXXXXXX Adresse : 190 Rue de Parmenie Code postal : 38140 Ville : BEUCROISSANT	Type de bien : Maison T/6 Année de construction : NC Année de réalisation de l'installation d'électricité : NC Distributeur d'électricité : Identifiant fiscal (si connu) : NC
Identification des parties du bien (pièces et emplacements) n'ayant pu être visitées et justification : Néant		

2 – Identification du donneur d'ordre

IDENTITE DU DONNEUR D'ORDRE	
Qualité : M.et Mme Nom : XXXXXXXXXX Adresse : 190 Rue de Parmenie Code postal : 38140 Ville : BEUCROISSANT	Date du diagnostic : 07/11/2023 Date du rapport : 07/11/2023 Téléphone : Adresse internet : Accompagnateur : Qualité du donneur d'ordre : Propriétaire

3 – Identification de l'opérateur ayant réalisé l'intervention et signé le rapport

IDENTITE DE L'OPERATEUR	
Nom et raison sociale de l'entreprise : ACTE 2I Nom : Céline POTIGNON Adresse : Chez Acte 2i - 5 rue Colonel Denfert Rochereau Code postal : 38000 Ville : Grenoble N° de siret : 450 755 681 00050	Certification de compétence délivrée par : WECERT Adresse : SAINT HONORE AUDIT - 16, rue Villars- 57 100 THIONVILLE N° certification : C2018-SE01-022 Sur la durée de validité du 01/03/2023 au 28/02/2030 Cie d'assurance de l'opérateur : Allianz N° de police d'assurance : 10592956604 Date de validité : 31/12/2023 Référence réglementaire spécifique utilisée : Norme NF C 16-600

Nombre total de pages du rapport : 8

Durée de validité du rapport : 3 ans

4 – Rappel des limites du champ de réalisation de l'état de l'installation intérieure d'électricité

L'état de l'installation intérieure d'électricité porte sur l'ensemble de l'installation intérieure d'électricité à basse tension des locaux à usage d'habitation située en aval de l'appareil général de commande et de protection de cette installation. Il ne concerne pas les matériels d'utilisation amovibles, ni les circuits internes des matériels d'utilisation fixes, destinés à être reliés à l'installation électrique fixe, ni les installations de production ou de stockage par batteries d'énergie électrique du générateur jusqu'au point d'injection au réseau public de distribution d'énergie ou au point de raccordement à l'installation intérieure. Il ne concerne pas non plus les circuits de téléphonie, de télévision, de réseau informatique, de vidéophonie, de centrale d'alarme, etc., lorsqu'ils sont alimentés en régime permanent sous une tension inférieure ou égale à 50 V en courant alternatif et 120 V en courant continu.

L'intervention de l'opérateur réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité ne porte que sur les constituants visibles, visitables, de l'installation au moment du diagnostic. Elle s'effectue sans démontage de l'installation électrique (hormis le démontage des capots des tableaux électriques lorsque cela est possible) ni destruction des isolants des câbles.

Des éléments dangereux de l'installation intérieure d'électricité peuvent ne pas être repérés, notamment :

- les parties de l'installation électrique non visibles (incorporées dans le gros œuvre ou le second œuvre ou masquées par du mobilier) ou nécessitant un démontage ou une détérioration pour pouvoir y accéder (boîtes de connexion, conduits, plinthes, goulottes, huisseries, éléments chauffants incorporés dans la maçonnerie, luminaires des piscines plus particulièrement) ;
- les parties non visibles ou non accessibles des tableaux électriques après démontage de leur capot ;
- inadéquation entre le courant assigné (calibre) des dispositifs de protection contre les surintensités et la section des conducteurs sur toute la longueur des circuits ;

5 – Conclusion relative à l'évaluation des risques pouvant porter atteinte à la sécurité des personnes

Anomalies avérées selon les domaines suivants :

Applicable pour les domaines 1 à 6, les installations particulières et les informations complémentaires

(1) Référence des anomalies selon la norme NF C 16-600

(2) Référence des mesures compensatoires selon la norme NF C 16-600

(3) Une mesure compensatoire est une mesure qui permet de limiter un risque de choc électrique lorsque les règles fondamentales de sécurité ne peuvent s'appliquer pleinement pour des raisons soit économiques, soit techniques, soit administratives. Le n° d'article et le libellé de la mesure compensatoire sont indiqués en regard de l'anomalie concernée.

(*) Avertissement : la localisation des anomalies n'est pas exhaustive. Il est admis que l'opérateur de diagnostic ne procède à la localisation que d'une anomalie par point de contrôle. Toutefois, cet avertissement ne concerne pas le test de déclenchement des dispositifs différentiels.

LEP : liaison équipotentielle LES : liaison équipotentielle supplémentaire DDHS : disjoncteur différentiel haute sensibilité

1 Appareil général de commande et de protection et son accessibilité.

N° article (1)	Libellé et localisation (*) des anomalies	N° article (2)	Libellé des mesures compensatoires (3) correctement mises en œuvre
Néant	Néant	Néant	Néant

2 Dispositif de protection différentiel à l'origine de l'installation / Prise de terre et installation de mise à la terre.

N° article (1)	Libellé et localisation (*) des anomalies	N° article (2)	Libellé des mesures compensatoires (3) correctement mises en œuvre
B3.3.6.a3	Au moins un circuit (n'alimentant pas des socles de prises de courant) n'est pas relié à la terre.	B3.3.6.1	Alors que des socles de prise de courant ou des circuits de l'installation ne sont pas reliés à la terre (B.3.3.6 a1, a2 et a3), la mesure compensatoire suivante est correctement mise en œuvre : - protection du (des) circuit(s) concerné(s) ou de l'ensemble de l'installation électrique par au moins un dispositif différentiel à haute sensibilité ≤ 30 mA.

3 Dispositif de protection contre les surintensités adapté

à la section des conducteurs, sur chaque circuit.			
N° article (1)	Libellé et localisation (*) des anomalies	N° article (2)	Libellé des mesures compensatoires (3) correctement mises en œuvre
Néant	Néant	Néant	Néant

4 La liaison équipotentielle et installation électrique adaptées aux conditions particulières des locaux contenant une douche ou une baignoire.			
N° article (1)	Libellé et localisation (*) des anomalies	N° article (2)	Libellé des mesures compensatoires (3) correctement mises en œuvre
Néant	Néant	Néant	Néant

5 Matériels électriques présentant des risques de contacts directs avec des éléments sous tension - Protection mécanique des conducteurs.			
N° article (1)	Libellé et localisation (*) des anomalies	N° article (2)	Libellé des mesures compensatoires (3) correctement mises en œuvre
B7.3.a	L'enveloppe d'au moins un matériel est manquante ou détériorée.		
B7.3.d	L'installation électrique comporte au moins une connexion avec une partie active nue sous tension accessible.		
B8.3.e	Au moins un conducteur isolé n'est pas placé sur toute sa longueur dans un conduit, une goulotte, une plinthe ou une huisserie, en matière isolante ou métallique, jusqu'à sa pénétration dans le matériel électrique qu'il alimente.		

6 Matériels électriques vétustes, inadaptés à l'usage.			
N° article (1)	Libellé et localisation (*) des anomalies	N° article (2)	Libellé des mesures compensatoires (3) correctement mises en œuvre
Néant	Néant	Néant	Néant

Installations particulières :

PI, P2. Appareils d'utilisation situés dans des parties communes et alimentés depuis la partie privative ou inversement	
N° article (1)	Libellé et localisation (*) des anomalies
Néant	Néant

P3. Piscine privée, ou bassin de fontaine Informations complémentaires	
N° article (1)	Libellé et localisation (*) des anomalies
Néant	Néant

Informations complémentaires :

N° article (1)	Libellé des informations complémentaires (IC)
B11.a.1	L'ensemble de l'installation électrique est protégé par au moins un dispositif différentiel à haute sensibilité ≤ 30 mA.
B11.b.1	L'ensemble des socles de prise de courant est de type à obturateur.
B11.c.1	L'ensemble des socles de prise de courant possède un puits de 15 mm.

6 – Avertissement particulier

Points de contrôle du DIAGNOSTIC n'ayant pu être vérifiés :

N° article (1)	Libellé des points de contrôle n'ayant pu être vérifiés selon le fascicule de documentation NF C 16-600 – Annexe C	Motifs
B5.3.b	Section satisfaisante du conducteur de liaison équipotentielle supplémentaire	NON VISIBLE
Pour les points de contrôle du DIAGNOSTIC n'ayant pu être vérifiés, il est recommandé de faire contrôler ces points par un installateur électricien qualifié ou par un organisme d'inspection accrédité dans le domaine de l'électricité, ou, si l'installation électrique n'était pas alimentée, par un OPERATEUR DE DIAGNOSTIC certifié lorsque l'installation sera alimentée		

(1) Référence des anomalies selon la norme NF C 16-600

Installations, parties d'installation ou spécificités non couvertes

Les installations, parties de l'installation ou spécificités cochées ou mentionnées ci-après ne sont pas couvertes par le présent DIAGNOSTIC :

N° article (1)	Libellé des constatations diverses (E1)
Néant	Néant

(1) Référence des anomalies selon la norme NF C 16-600

Constatations concernant l'installation électrique et/ou son environnement

N° article (1)	Libellé des constatations diverses (E3)
Néant	Néant

(1) Référence des anomalies selon la norme NF C 16-600

7 – Conclusion relative à l'évaluation des risques relevant du devoir de conseil de professionnel

L'installation intérieure d'électricité comporte une ou des anomalies. Il est recommandé au propriétaire de les supprimer en consultant dans les meilleurs délais un installateur électricien qualifié afin d'éliminer les dangers qu'elle(s) représente(nt). L'installation fait également l'objet de constatations diverses.

DATE DU RAPPORT : **07/11/2023**

DATE DE VISITE : **07/11/2023**

OPERATEUR : **Céline POTIGNON**

CACHET

SIGNATURE

ACTE 2I
5 rue Denfert Rochereau
38 000 Grenoble
Tél : 04 38 86 43 20
Fax : 04 38 86 10 31
Siret : 450 755 681 00050

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par **WECERT (SAINT HONORE AUDIT - 16, rue Villars- 57 100 THIONVILLE)**.

8 – Explications détaillées relatives aux risques encourus

Description des risques encourus en fonction des anomalies identifiées

Appareil général de commande et de protection
Cet appareil, accessible à l'intérieur du logement permet d'interrompre, en cas d'urgence, en un lieu unique, connu et accessible, la totalité de la fourniture de l'alimentation électrique. Son absence, son inaccessibilité ou un appareil inadapté ne permet pas d'assurer cette fonction de coupure en cas de danger (risque d'électrisation, voire d'électrocution), d'incendie, ou d'intervention sur l'installation électrique.
Protection différentielle à l'origine de l'installation
Ce dispositif permet de protéger les personnes contre les risques de choc électrique lors d'un défaut d'isolement sur un matériel électrique. Son absence ou son mauvais fonctionnement peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocution.
Prise de terre et installation de mise à la terre
Ces éléments permettent, lors d'un défaut d'isolement sur un matériel électrique, de dévier à la terre le courant de défaut dangereux qui en résulte. L'absence de ces éléments ou leur inexistence partielle peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocution.
Dispositif de protection contre les surintensités
Les disjoncteurs divisionnaires ou coupe-circuit à cartouche fusible, à l'origine de chaque circuit, permettent de protéger les conducteurs et câbles électriques contre les échauffements anormaux dus aux surcharges ou courts-circuits. L'absence de ces dispositifs de protection ou leur calibre trop élevé peut être à l'origine d'incendies.
Liaison équipotentielle dans les locaux contenant une baignoire ou une douche
Elle permet d'éviter, lors d'un défaut, que le corps humain ne soit traversé par un courant électrique dangereux. Son absence privilégie, en cas de défaut, l'écoulement du courant électrique par le corps humain, ce qui peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocution.
Conditions particulières les locaux contenant une baignoire ou une douche
Les règles de mise en œuvre de l'installation électrique à l'intérieur de tels locaux permettent de limiter le risque de chocs électriques, du fait de la réduction de la résistance électrique du corps humain lorsque celui-ci est mouillé ou immergé. Le non-respect de celles-ci peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocution.
Matériels électriques présentant des risques de contacts directs
Les matériels électriques dont des parties nues sous tension sont accessibles (matériels électriques anciens, fils électriques dénudés, bornes de connexion non placées dans une boîte équipée d'un couvercle, matériels électriques cassés...) présentent d'importants risques d'électrisation, voire d'électrocution.
Matériels électriques vétustes ou inadaptés à l'usage
Ces matériels électriques lorsqu'ils sont trop anciens n'assurent pas une protection satisfaisante contre l'accès aux parties nues sous tension ou ne possèdent plus un niveau d'isolement suffisant. Lorsqu'ils ne sont pas adaptés à l'usage normal du matériel, ils deviennent très dangereux lors de leur utilisation. Dans les deux cas, ces matériels présentent d'importants risques d'électrisation, voire d'électrocution.
Appareils d'utilisation situés dans des parties communes et alimentés depuis les parties privatives
Lorsque l'installation électrique issue de la partie privative n'est pas mise en œuvre correctement, le contact d'une personne avec la masse d'un matériel électrique en défaut ou une partie active sous tension, peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocution.
Piscine privée ou bassin de fontaine
Les règles de mise en œuvre de l'installation électrique et des équipements associés à la piscine ou au bassin de fontaine permettent de limiter le risque de chocs électriques, du fait de la réduction de la résistance électrique du corps humain lorsque celui-ci est mouillé ou immergé. Le non-respect de celles-ci peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocution.

Informations complémentaires

Dispositif(s) différentiel(s) à haute sensibilité protégeant tout ou partie de l'installation électrique
L'objectif est d'assurer rapidement la coupure du courant de l'installation électrique ou du circuit concerné, dès l'apparition d'un courant de défaut même de faible valeur. C'est le cas notamment lors de la défaillance occasionnelle (tels que l'usure normale ou anormale des matériels, l'imprudence ou le défaut d'entretien, la rupture du conducteur de mise à la terre d'un matériel électrique...) des mesures classiques de protection contre les risques d'électrisation, voire d'électrocution.
Socles de prise de courant de type à obturateurs
L'objectif est d'éviter l'introduction, en particulier par un enfant, d'un objet dans une alvéole d'un socle de prise de courant sous tension pouvant entraîner des brûlures graves et/ou l'électrisation, voire l'électrocution.
Socles de prise de courant de type à puits (15 mm minimum)
La présence de puits au niveau d'un socle de prise de courant évite le risque d'électrisation, voire d'électrocution, au moment de l'introduction des fiches mâles non isolées d'un cordon d'alimentation.

ANNEXE 1 : Points examinés au titre de l'état de l'installation intérieure d'électricité

Liste des points	Examen visuel	Essai	Mesurage
NOMBRE TOTAL DE POINTS A EXAMINER	49	9	12
1 - Appareil général de commande et de protection			
Présence	X		
Emplacement	X		
Accessibilité	X		
Caractéristiques techniques (Type d'appareil, type de commande, type de coupure)	X		
Coupure de l'ensemble de l'installation électrique (coupure d'urgence)	X	X	
2 - Dispositif de protection différentiel de sensibilité à l'origine de l'installation			
Présence	X		
Emplacement	X		
Caractéristiques techniques	X		
Courant différentiel-résiduel assigné	X	X	
Bouton test (si présent)	X	X	
Prise de terre			
Présence (sauf pour les immeubles collectifs d'habitation)	X		
Constitution (sauf pour les immeubles collectifs d'habitation)	X		
Résistance (pour les immeubles collectifs d'habitation, uniquement si le logement dispose d'un conducteur principal de protection issu des parties communes)			X
Mesures compensatoires	X	X	X
Installation de mise à la terre (conducteur de terre, liaison équipotentielle principale, conducteur principal de protection, conducteurs de protection) *Pour les immeubles collectifs d'habitation, le conducteur de terre, la liaison équipotentielle principale et le conducteur principal de protection ne sont pas concernés			
Présence	X*		
Constitution et mise en œuvre	X*		
Caractéristiques techniques	X*		
Continuité			X*
Mises à la terre de chaque circuit, dont les matériels spécifiques			X
Mesures compensatoires : protection par dispositif à courant différentiel-résiduel à haute sensibilité 30 mA	X	X	
Socles de prise de courant placés à l'extérieur : protection par dispositif à courant différentiel-résiduel à haute sensibilité 30 mA	X	X	
3 - DISPOSITIF DE PROTECTION CONTRE LES SURINTENSITES ADAPTES A LA SECTION DES CONDUCTEURS SUR CHAQUE CIRCUIT			
Présence	X		
Emplacement	X		X
Caractéristiques techniques	X		
Adéquation entre courant assigné (calibre) ou de réglage et section des conducteurs	X		
Interrupteurs généraux et interrupteurs différentiels courant assigné (calibre) adapté à l'installation électrique	X		
4 - Liaison équipotentielle et installation électrique adaptées aux conditions particulières des locaux contenant une douche ou une baignoire			
Liaison équipotentielle			
Présence	X		
Mise en œuvre	X		
Caractéristiques techniques	X		
Continuité	X		X
Mesures compensatoires	X		X
Installation électrique adaptée aux conditions particulières des locaux contenant une baignoire ou une douche			
Adaptation de la tension d'alimentation des matériels électriques en fonction de	X **		X **

leurs emplacements			
** Dans le cas où aucune indication de la tension d'alimentation n'est précisée sur le matériel électrique (cas, notamment, des matériels alimentés en très basse tension).			
Adaptation des matériels électriques aux influences externes	X		
Protection des circuits électriques par dispositif à courant différentiel-résiduel à haute sensibilité 30 mA en fonction de l'emplacement	X	X	
5 - Protection mécanique des conducteurs			
Présence	X		
Mise en œuvre	X		
Caractéristiques techniques	X		
6 - Matériels électriques vétustes, inadaptés à l'usage			
Absence de matériels vétustes	X		
Matériels inadaptés à l'usage : inadaptation aux influences externes	X		
Matériels inadaptés à l'usage : conducteur repéré par la double coloration vert/jaune utilisé comme conducteur actif	X		
Matériels présentant des risques de contacts directs : fixation	X		
Matériels présentant des risques de contacts directs : état mécanique du matériel	X		
Installations particulières			
Appareils d'utilisation situés dans les parties communes alimentés depuis la partie privative			
Tension d'alimentation	X		X
Protection des matériels électriques par dispositif à courant différentiel-résiduel à haute sensibilité 30 mA (si non alimentés en TBTS***)	X	X	
Dispositif de coupure et de sectionnement à proximité.	X		
Appareils d'utilisation situés dans la partie privative et alimentés depuis les parties communes			
Tension d'alimentation	X		X
Mise à la terre des masses métalliques	X		X
Dispositif de coupure et de sectionnement de l'alimentation dans le logement.	X		
Piscine privée et bassin de fontaine			
Adaptation des caractéristiques techniques de l'installation électrique et des équipements	X		X
*** TBTS : très basse tension de sécurité			
Informations complémentaires			
Dispositif à courant différentiel-résiduel à haute sensibilité ≤ 30 mA : protection de l'ensemble de l'installation électrique	X	X	
Socles de prise de courant : type à obturateur	X		
Socles de prise de courant : Type à obturateur	X		

ANNEXES

ATTESTATION(S) DE CERTIFICATION

ACTE 2I

5 rue Denfert Rochereau - 38000 GRENOBLE Tel. - 04 38 86 43 20;
Email - contact@acte2i.com ; Site WEB - www.acte2i.com ; Code NAF : 7120 B / N° Siret : 450 755 681 00050

WE-CERT

CERTIFICAT DE COMPETENCES DIAGNOSTIQUEUR

IMMOBILIER

«Version 01»

Décerné à : **POTIGNON Céline**

Sous le numéro : **C2018-SE01-022**

Domaine (S) concerné (S)	VALIDITE
DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGETIQUE (SANS MENTION)	Du 07/05/2023 Au 06/05/2030
DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGETIQUE (MENTION)	X
DIAGNOSTIC DE L'ÉTAT DES INSTALLATIONS INTERIEURES DE GAZ	Du 15/09/2022 Au 28/02/2023
DIAGNOSTIC DE L'ÉTAT DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES DES IMMEUBLES A USAGE D'HABITATION	Du 01/03/2023 Au 28/02/2030
DIAGNOSTIC CONSTAT DES RISQUES D'EXPOSITION AU PLOMB	Du 01/03/2023 Au 28/02/2030
DIAGNOSTIC DE REPERAGE DES MATERIAUX ET PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE DANS LES IMMEUBLES BATIS (SANS MENTION)	Du 01/03/2023 Au 28/02/2030
DIAGNOSTIC DE REPERAGE DES MATERIAUX ET PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE DANS LES IMMEUBLES BATIS (MENTION)	X
DIAGNOSTIC ETAT DU BATIMENT RELATIF A LA PRESENCE DE TERMITES (METROPOLE)	Du 01/03/2023 Au 28/02/2030
DIAGNOSTIC ETAT DU BATIMENT RELATIF A LA PRESENCE DE TERMITES (DROM-COM)	X

Les compétences répondent aux exigences définies en vertu du code de la construction et de l'habitation (art. L.271-4 et suivants, R.271-1 et suivants ainsi que leurs arrêtés d'application*) pour les diagnostics réglementaires. La preuve de conformité a été apportée par l'évaluation certification. Ce certificat est valable à condition que les résultats des divers audits de surveillance soient pleinement satisfaisants.

* Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification.

Délivré à Thionville, le 01/12/2022
Par WE-CERT
Mme. Julie HOFFMANN - Responsable de certification



ACTE 2I

5 rue Denfert Rochereau - 38000 GRENOBLE Tel. - 04 38 86 43 20;
Email - contact@acte2i.com ; Site WEB - www.acte2i.com ; Code NAF : 7120 B / N° Siret : 450 755 681 00050

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Conformément à l'article R.271-3 du Code de la Construction et de l'Habitation, je soussigné, Céline POTIGNON, atteste sur l'honneur être en situation régulière au regard des articles L.271-6 et disposer des moyens en matériel et en personnel nécessaires à l'établissement des états, constats et diagnostics composant le Dossier de Diagnostic Technique (DDT).

Ainsi, ces divers documents sont établis par un opérateur :

- présentant des garanties de compétence et disposant d'une organisation et de moyens appropriés,
- ayant souscrit une assurance permettant de couvrir les conséquences d'un engagement de sa responsabilité en raison de ses interventions (montant de la garantie de **300000 €** par sinistre et 500000 € par année d'assurance),
- n'ayant aucun lien de nature à porter atteinte à son impartialité et à son indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à elle, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il lui est demandé d'établir l'un des documents constituant le Dossier de Diagnostic Technique.

Nous vous prions d'agréer l'expression de nos sincères salutations.

ACTE 2i
5 rue Denfert Rochereau
38 000 Grenoble
Tél : 04 38 86 43 20
Fax : 04 38 86 10 01
www.acte2i.com

ACTE 2i

5 rue Denfert Rochereau - 38000 GRENOBLE Tel. - 04 38 86 43 20;

Email - contact@acte2i.com ; Site WEB - www.acte2i.com ; Code NAF : 7120 B / N° Siret : 450 755 681 00050

ATTESTATION D'ASSURANCE

ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE CONTRAT N° 3593958604 Responsabilité civile professionnelle Diagnostic Technique Immobilier

Nous, soussignés, AXA FRANCE IARD S.A., Société d'Assurance dont le Siège Social est situé 313
Toussaint de Paris - 93770 Noisy-le-Franc, assureur que je :

ACTE 2i
S rue DENFERT ROCHEREAU
38000 GRENOBLE
Adhérent N°033

A adhéré par l'intermédiaire de LSN Assurances, 38 rue Méliand, Roussy-Viviers 73415 Paris cedex 17,
au contrat d'Assurance Responsabilité Civile Professionnelle n° 3593958604.

Garantissant les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile Professionnelle de la société de
Diagnostic Technique en Immobilier désignée ci-dessus dans le cadre des activités décrites, sous
réserve de la validité de la certification de la société de Diagnostic Technique Immobilier
de validité établie par la Régulation et des attestations de formation, d'accréditation,
d'agrément et de contrat.

CATEGORIE 1 couvrant les activités couramment exercées par les diagnostiqueurs

Immobilier

- Diagnostic de performance énergétique (DPE) (DPE sans mention).
- Diagnostic de performance énergétique des maisons individuelles (DPE sans mention).
- Etat de risque d'exposition au plomb (ICPE) (plomb sans mention).
- Etat mentionnant la présence ou l'absence de matériaux ou produits contenant de l'amiante (amiante sans mention).
- Contrôle périodique de l'amiante (amiante sans mention).
- Durée de vie des matériaux de construction (durée de vie sans mention).
- Etat relatif à la présence de termites dans le bâtiment.
- Etat parasitaire, insectes xylophages et champignons lignivores (dont Mérule, C. termites et F. termites ou F. hautes xylophages et champignons lignivores pour les non certifiés Termites).
- Diagnostic Mérule car pas pris en compte dans la certification Termites.
- L'état de l'installation intérieure de gaz.
- L'état de l'installation intérieure d'électricité.
- L'état d'installation d'assainissement non collectif.
- Assainissement des eaux pluviales.
- L'état des risques et des pollutions (ERP).

AXA FRANCE IARD SA
Siège social : 313, boulevard de France - 93770 Noisy-le-Franc
N° de SIRET : 552 000 000 - N° de TVA : 552 000 000
N° de RCS : 552 000 000 - N° de SIRET : 552 000 000

P. 2

- L'information sur la présence d'un risque de radon.
- Certificats de surface - Bien à la vente (Lot Carré).
- Certificats de surface - Bien à la location (Lot Bois).
- Vérifications de conformité de la sécurité des piscines.
- Dossier technique d'évaluation des risques pour symptômes de copropriété.
- Etat des lieux locatifs (des parties privatives).
- Assistance à la livraison de biens neufs.
- Activité de vente et/ou installation des détecteurs incendies autonomes de fumée (DAXI) sans travaux d'entretien et sans maintenance.
- Diagnostic de performance énergétique (DPE) sans mention dans le cadre des dispositifs spécifiques de type de Rénov. Solaires. Prêts conventionnés - prêts à taux zéro - Délivrance de l'attestation de prise en compte de la RT 2012. (DPE sans mention).
- DPE en vue de l'obtention d'un Prêt à taux zéro (DPE sans mention).
- Vérification de l'installation électrique du logement dans le cadre du télétravail.
- Audit énergétique pour des Maisons Individuelles ou les bâtiments monopropriétés (AC).

CATEGORIE 2 couvrant les activités subvies EN SUITE des activités de la catégorie 1

- Audit énergétique pour copropriété.
- Diagnostic de performance énergétique (DPE) (DPE avec mention).
- Diagnostic de risque d'inondation au plomb dans les peintures (DPP) (plomb avec mention).
- Contrat après travaux Plomb, (sans mention).
- Diagnostic de mesures surfaciques des poussières de plomb, (sans mention).
- Restoration de plomb avant travaux, avant démolition (DPE avec ou sans mention).
- Diagnostic au plomb dans l'eau.
- Diagnostic de plomb dans l'air.
- Contrat d'achat amiable de première et seconde restitution après travaux, (amiante avec mention).
- Dossier technique amiante (amiante avec mention).
- Diagnostic amiante avant démolition, (avec mention).
- Diagnostic amiante avant travaux (V1), S34 et quantification du volume de matériaux et produits par infiltrométrie et ou thermographie infrarouge.
- Blancs thermiques : par infiltrométrie et ou thermographie infrarouge.
- Réalisation de tests d'infiltrométrie et ou thermographie infrarouge selon le cahier des charges RT 2012.
- Diagnostic technique global.
- Diagnostic technique global et ou diagnostic technique global et ou diagnostic technique global.
- Diagnostic accessibilité handicapé dans les établissements recevant du public, (ERP, IOP, V).

AXA FRANCE IARD SA
Siège social : 313, boulevard de France - 93770 Noisy-le-Franc
N° de SIRET : 552 000 000 - N° de TVA : 552 000 000
N° de RCS : 552 000 000 - N° de SIRET : 552 000 000

P. 1

- Diagnostic radon.
- Diagnostic de risque d'inondation au plomb dans les peintures (DPP) (plomb sans mention).
- Catégorie des millénaires de copropriété et état descriptif de division.

Le montant de la garantie de responsabilité civile professionnelle, au (à) :
300 000 € par sinistre et : 500 000 € par année d'assurance.

LA PRESENTE ATTESTATION EST VALABLE A PARTIR DU 01/01/2022 JUSQU'AU 31/12/2022. LES
SOUSSIGNÉS DES POSSIBILITÉS DE DOMINATION OU DE REGULATION EN COURS D'ANNEE
D'ASSURANCE POUR LES CAS PREVUS PAR LE CODE DES ASSURANCES OU PAR LE CONTRAT.

LA PRESENTE ATTESTATION NE PEUT ENGAGER L'ASSUREUR AU DELA DES LIMITES, DES CAUSES ET
DES CONDITIONS DU CONTRAT AUXQUELLES ELLE SE REFERE.

Fait à Nanterre le 20/12/2022
Pour servir et valoir ce que de droit.
POUR L'ASSUREUR :
LSN, par délégation de signature :


LSN Assurances
Société par Actions Simplifiée
N° de SIRET : 552 000 000 - N° de TVA : 552 000 000
N° de RCS : 552 000 000 - N° de SIRET : 552 000 000

AXA FRANCE IARD SA
Siège social : 313, boulevard de France - 93770 Noisy-le-Franc
N° de SIRET : 552 000 000 - N° de TVA : 552 000 000
N° de RCS : 552 000 000 - N° de SIRET : 552 000 000

P. 3

ACTE 2i

5 rue Denfert Rochereau - 38000 GRENOBLE Tel. - 04 38 86 43 20;

Email - contact@acte2i.com ; Site WEB - www.acte2i.com ; Code NAF : 7120 B / N° Siret : 450 755 681 00050